

DESCRIPTIF DES ÉPREUVES PROGRAMME SELON LE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

DSCG M1

UE	Épreuve	Coef.	Type épreuve	Durée
U1	Gestion juridique, fiscale et sociale	1,5	Écrit	4h
U2	Finance	1	Écrit	3h
U3	Management et Contrôle de Gestion	1,5	Écrit	4h
U4	Comptabilité et Audit	1,5	Écrit	4h

DSCG M2

UE	Épreuve	Coef.	Type épreuve	Durée
U5	Management des Systèmes d'Information	1	Écrit	3h
U6	Anglais des affaires	1	Orale	30min
U7	Mémoire	1	Orale	1h
U8	Langue vivante étrangère (facultative)	1		3h

DISPENSES ET ACCÈS AU STAGE DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Certaines dispenses sont accordées. Cependant, pour les candidats venant d'un Master CCA, d'une École Supérieure de Commerce et Université, aucune dispense n'est accordée.

Afin d'accéder au stage d'Expertise Comptable, il faudra valider au moins 4 épreuves. Les épreuves restantes devront être obtenues dans les deux années suivantes.

LES + DE L'INSECC

- Une école facile d'accès avec deux centres pour vous accueillir à Paris au sein du CIAT, à Neuilly-Sur-Seine (locaux historiques de DELOITTE) ou encore à Nice
- Aide active à la recherche d'un contrat (Apprentissage ou Professionnalisation)
- Carnet d'adresses d'entreprises et de cabinets
- Une équipe pédagogique de qualité, mêlant professionnels et membres de jury aux examens et qui respectent scrupuleusement les référentiels de l'Education Nationale
- DST et examens blancs prévus toute l'année
- Un équipement informatique à disposition si besoin

Le Diplôme Supérieur de Comptabilité Gestion (DSCG) est un diplôme d'Etat de niveau BAC + 5 qui confère le grade de Master. Ce diplôme est particulièrement recherché et apprécié. Suite à un DSCG, les étudiants peuvent postuler à des postes à haute responsabilité tel que Directeur financier, Auditeur, Chef de mission en cabinet d'expertise comptable et Contrôleur de gestion.

Ce diplôme se prépare en 2 ans. Il s'adresse aux étudiants titulaires d'un DCG, d'un Master CCA ou tout autre diplôme de grade Master (BAC + 5).

Le DSCG est l'unique diplôme qui autorise l'inscription en qualité de stagiaire d'expertise comptable et qui permet de s'inscrire aux épreuves du DEC. Le DCG est la passerelle qui permet de poursuivre en DEC.

PRÉREQUIS

Être titulaire du DCG, DECF, Master CCA ou un diplôme admis en dispense du DCG (arrêté du 26/03/2008 publié au JO du 02/04/2008)



MODES DE FORMATION

Inscription pour l'année scolaire 2024-2025 de Janvier 2024 à Novembre 2024

ALTERNANCE

Statut Alternant

- Durée de la formation : 1 ou 2 ans
- Contrat d'Apprentissage ou Contrat de Professionnalisation :
 - Sur 2 ans : 1256 heures
 - Sur 1 an : 632 heures
- Rythme d'alternance : 3 jours en entreprise, 2 jours en formation

INITIALE

Statut Initial

- Possibilité d'opter pour une préparation sous statut initial sous conditions
- Durée de la formation : 1 à 3 ans (1256 heures ou 632 heures)
- Possibilité de passer en cours de cursus de la formation initiale à la formation alternance si dossier validé par la Commission Pédagogique
- Possibilité de paiement en plusieurs fois

Nous offrons la possibilité d'effectuer un **DSCG à la carte** dans la mesure des places disponibles

Débouchés

Le Diplôme Supérieur de Comptabilité Gestion permet à son titulaire d'accéder à des postes d'encadrement supérieur en entreprise ou en cabinet : Directeur financier, Chef de mission en cabinet d'expertise comptable, Contrôleur de gestion, Auditeur, Expert-comptable stagiaire. Il permet d'accéder au marché du travail vers des métiers à haute responsabilité.

Taux de réussite, à l'INSECC, pour la session 2023 :

- GJFS : 37%
- Finance : 26%
- Management/CDG : 40%
- Comptabilité Audit : 24%
- MSI : 60%
- Anglais des Affaires : 60%
- Mémoire : 70%

Taux de satisfaction 2023 : 82% pour les alternants et 80% pour les initiaux

Taux de rupture 2023 : 13%

Taux de poursuite d'études 2023 : 25%

Taux d'insertion professionnelle 2023 : 100%

COMPÉTENCES VISÉES PAR LE DSCG

- Concevoir, mettre en place et améliorer le système d'information comptable et financier au sein d'un cabinet d'expertise comptable et d'audit, de commissariat aux comptes ou de directions financières d'entreprises (PME/PMI ou grandes structures).
- Participer à la définition générale de la stratégie d'entreprise et/ou aux choix économiques de l'entreprise ou des clients du cabinet en produisant des informations comptables, financières, extra-financières, économiques, juridiques pertinentes pour la prise de décision.
- Conseiller en matière fiscale, sociale, juridique, de gestion, de gouvernance d'entreprises ou d'associations.
- Superviser, tenir et consolider les comptes d'entités et de groupes.
- Réviser et apprécier les comptabilités.
- Présenter des comptes annuels et réaliser un reporting auprès des instances dirigeantes.
- Mettre en œuvre un plan d'audit annuel d'une structure ou superviser les missions d'audit interne ou externe.
- Contribuer au développement et au maintien des relations avec les partenaires de l'entreprise (notamment les commissaires aux comptes, les banquiers, l'administration fiscale, l'URSSAF, les autres organismes sociaux (mutuelle, prévoyance, retraite, médecine du travail...), les assureurs, les actionnaires)
- Tenir la trésorerie, suivre les positions de trésorerie et vérifier leur traduction comptable et établir la trésorerie prévisionnelle dans le respect des ratios financiers d'endettement, de solvabilité, de fond de roulement...